

« Nouvelles pratiques managériales et management en distanciel »

Modalités : le mardi 12 janvier 2021, au CIPRO 43 - 13 avenue des belges au Puy-en-Velay

Intervenant : Marielle CHABIDON, du cabinet SYSTEM D RH

Déroulé

En amont de la rencontre : envoi d'un questionnaire « clefs et conseils télétravail » et auto-diagnostic du mode de management

Etape 1 : session collective en présentiel

1. Se poser et identifier la nouvelle donne
 - Réaliser un autodiagnostic de la situation de sa structure
 - Identifier les nouvelles attentes et les nouveaux besoins des salariés
2. Organiser son activité de manager à distance
 - Prendre soin de ses besoins
 - Analyser son propre rapport au télétravail
3. Structurer l'activité de son équipe en distanciel
 - Rassurer, fixer le cap et donner du sens
 - Communiquer sur les priorités et les objectifs
4. Animer la vie de l'équipe en distanciel
 - Adapter les rites collectifs et repenser les rôles délégués
 - Favoriser le maintien du lien entre les collaborateurs
5. Redéfinir le management individuel en télétravail
 - Alimenter l'économie des signes de reconnaissance
 - Accompagner chacun vers l'autonomie et faire face aux cas difficiles
6. Dessiner son futur référentiel managérial
 - Présentation de nouvelles pratiques managériales adaptées à ce type de situation
 - Atelier de co-développement pour définir les modalités managériales à faire évoluer, et l'articulation entre management en présentiel et à distance

Etape 2 : Points individuels collectifs pour préciser les besoins d'appui conseil individualisés

Etape 3 : Demi-journée de travail individuelle en présentiel dans vos locaux selon les besoins repérés

Ateliers de pratiques en petits groupes, thématiques (à déterminer en fonction de vos besoins exprimés)

RESULTATS VISES

- Questionner vos pratiques managériales, mener une démarche d'autodiagnostic du mode organisationnel et managérial de votre structure,
- Vous accompagner sur une question spécifique sur un temps individualisé, relative aux pratiques de management à distance ou à toute autre problématique managériale émergente du fait de la crise.



INFORMATIONS PRATIQUES

Public : bénévoles et/ou dirigeants des structures d'utilité sociale employeuses

Pré requis obligatoires :

- Faire preuve de disponibilité et ponctualité pour la session.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir vous inscrire en nous retournant le coupon-réponse avant le 11 décembre 2020.

Cet atelier est entièrement pris en charge par le DLA de la Haute-Loire. Les places disponibles étant limitées, merci de vous assurer de vos disponibilités avant inscription et de nous prévenir le plus tôt possible cas de changement.